

Communiqué de presse



Porrentruy, le 21 janvier 2021

Or Fairtrade disponible à la BCJ

En collaboration avec la fondation Max Havelaar Suisse, la BCJ propose de l'or Fairtrade issu de mines artisanales qui offrent des conditions de travail sûres, des salaires équitables et la protection de l'environnement.

L'exploitation minière à petite échelle est très peu réglementée. Elle requiert un travail intensif dans des conditions de travail souvent précaires. Les travailleurs sont exposés à des situations dangereuses et travaillent souvent illégalement et sans les précautions de sécurité nécessaires. De plus, les communautés minières manquent souvent d'installations sanitaires et d'eau potable. En partenariat avec la fondation Max Havelaar Suisse, la BCJ propose de l'or Fairtrade issu de mines artisanales au sud du Pérou. Le label permet d'assurer aux mineurs, à leurs familles et à leurs communautés un meilleur avenir.



Travail réglementé

Le label Fairtrade impose des conditions de travail plus sûres, une assistance sur place, la protection de l'environnement et la transparence des opérations commerciales. Le label Fairtrade interdit le travail abusif des enfants et impose le port de tenues de protection ainsi que des mesures de protection sanitaire et de prévention des accidents. De plus, le recours à des produits chimiques pour extraire l'or est soumis à des règles strictes.

Prime Fairtrade

Les mines certifiées Fairtrade reçoivent, en sus du prix du marché, une prime Fairtrade d'un montant de 2'000 dollars US (CHF 1'900.–) par kilogramme d'or, que les mineurs affectent à l'amélioration des processus opérationnels ainsi qu'à des projets communautaires tels que les écoles, l'approvisionnement en eau et les soins de santé. Cela renforce durablement l'autonomie des producteurs.

L'or Fairtrade proposé par la BCJ est en vente en unités de un à dix grammes.

Informations complémentaires sur www.bcj.ch/orfairtrade et www.maxhavelaar.ch/or.

Contact

Margaux Häni Responsable communication & marketing | Tél. : 032 465 13 66 | E-mail: margaux.haeni@bcj.ch

Plus d'informations sur www.bcj.ch

Note à la rédaction : Afin de respecter les principes de publicité événementielle issus du Règlement de cotation émis par SIX - Swiss Exchange, ce communiqué est envoyé en dehors des heures d'ouverture de la Bourse suisse.

Ma BCJ *Ma banque*